

## Rappel de quelques règles importantes dans le cadre de l'utilisation du Club

Le membre qui réserve le Club doit être présent. Ce dernier est responsable des éventuelles déprédations.

Un seul court peut être réservé, le second court reste en tout temps à disposition de tout autre membre (ou un membre de sa famille directe) qui se présenterait pour jouer. Il est évident que le second court peut être utilisé si aucun autre membre n'est présent.

Le salon "anglais" ne peut en aucun cas être réservé. Celui-ci reste en tout temps accessible aux membres.

Pour un montant inférieur à CHF 50.-, les consommations se paient comptant. Mettre l'argent dans la caisse métallique, et inscrire sur la fiche jointe la date, le nom, le prénom et l'inventaire des consommations, par ex. : 10 bières, 2 bouteilles de vin rouge, 3 cafés.

Si lors de manifestation, le nombre d'invités rend difficile le calcul des consommations, prendre l'habitude de stocker dans un endroit toutes les bouteilles vides, capsules, etc. Ceci facilitera à la fin de la manifestation le décompte final des consommations à facturer (fiche à disposition pour décompte). La petite caisse métallique sert à y déposer les petites sommes (fiche à remplir également, en indiquant: montant à payer).

Par respect pour les autres membres, et alors même que notre femme de ménage vient ranger et nettoyer après votre départ (sauf le dimanche matin), nous vous remercions de bien vouloir débarrasser le foyer et le bar anglais, et déposer le tout à la cuisine.

Merci de votre collaboration

Le Comité